MIDI-PYRÉNÉES
HAUTE-GARONNE

TOULOUSE NORD PDC

SITE DE DEPOT
P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Sud Solidaires éducation

52, rue Jacques Babinet
31100 TOULOUSE

sudeduc31@sudeducation.org

05 62 14 66 74

www.sudeduc31.org

n°138, 0,76€

Trimestriel

Avril – Mai – Juin

Le Journal

Edito :

En fin d'année scolaire, sonne toujours l'heure du bilan. Celui-ci risque d'être un peu lourd, crises sanitaire, sociale, scolaire obligent. Or, il paraît qu'un bon édito se doit d'aller à l'essentiel. Alors allons-y !

Sur la ligne de front, nous avons face à nous :

- Un Ministre qui se rêve Général et brandit ses réformes comme un étendard ;
- Un Recteur bien « planqué » derrière les murs épais et les grilles fermées du rectorat ;
- Des sous-fifres dudit « planqué » qui font comme s'ils-elles étaient aux commandes et pratiquent l'ironie quand on leur parle de précarité ;
- Un bataillon d'Inspecteur-trice-s qui, tel.le.s des capitaines en mal de pouvoir, contrôlent, inspectent, convoquent, sanctionnent…
- Des lieutenants et caporaux qui, dans nos écoles et nos bahuts, tentent avec plus ou moins de succès de nous faire avaler la mauvaise tambouille de cette hiérarchie et de mettre au pas celles et ceux qui trouvent qu'elle est vraiment difficile à avaler !

p.2 : suite de l'édito

p.2 : Armée - école : un mariage forcé, une sale histoire, une rupture à consommer !

p.7 : Dans l'Éducation Nationale, les idées d'extrême-droite avancent

p.13 : L'Algérie, mon beau pays

p.15 : TRACT : Réforme de l'assurance chômage. L'Éducation Nationale ne sera pas épargnée. Nous sommes tou.te.s concerné.e.s

Solidaires Unitaire Démocratique CPPAP 0621S07934
Directeur de publication: Guillaume Ceugniez déposé le 28/06/2021
imprimé par nos soins

Suite de l'édito

De l'autre côté de la ligne, sur le terrain, au quotidien, il y a celles et ceux qui, tiennent les murs d'une école publique mise à mal par une succession de réformes néo-libérales ; celles et ceux qui se questionnent sur la perte de sens de nos missions ; celles et ceux qui rassurent les petit.e.s que la crise sanitaire angoisse, qui enseignent du mieux possible des programmes de plus en plus indigestes, qui accompagnent des ados trop souvent mis.es sur la touche d'un simple clic sur « Parcoursup » et tétanisé.e.s par le vide de l'avenir qu'on leur prépare, celles et ceux qui mettent en place des aides d'urgence pour les étudiant.e.s cloîtré.e.s dans des chambres de cité U... des résistant.e.s solidaires, des insoumis.es, des réfractaires !

Face à cette hiérarchie en mal d'autorité et de plus en plus répressive, on serre les rangs, on s'organise, on résiste, et parfois on ose rêver d'une autre école...

Les AED et les AESH, premier.ère.s de corvées, ont choisi cette année de ne baisser pas les armes et pourtant de déserter à plusieurs reprises : **Grève !**

Les lycéen.ne.s veulent se faire entendre quand leur avenir est en jeu : **Blocage des lycées !**
Des profs en colère décident de ne pas participer à la mascarade du Grand Oral : **Grève !**
L'armée veut rentrer dans nos écoles pour mettre la jeunesse au pas ? **Fermons leur les portes !**
La fachosphère utilise la laïcité comme un cheval de Troie pour nous diviser et stigmatiser certain.e.s de nos élèves ? **Faisons les taire !**
La réforme de l'assurance chômage va impacter des milliers de personnes dont les précaires de l'Éducation Nationale qui sont pourtant indispensables ? **Soyons solidaires de celles et ceux qui la dénoncent !**
Des élèves et leurs familles, des collègues, des camarades… dont l'histoire familiale s'est tissée entre la France et l'Algérie, n'ont pas vu leurs famille depuis 2 ans à cause du covid et des politiques malhonnêtes qui profitent de la crise ? **Soutenons les en manifestant devant les consulats !** Des vacances pour toutes et tous, ça aussi c'est important !

SUD Education 31-65 vous souhaite un bel été et de chouettes vacances, bien méritées !

Armée - école : un mariage forcé, une sale histoire, une rupture à consommer !

Un peu d'histoire...

En 2014, au moment de "l'anniversaire" de la boucherie de 14-18, le site "Questions de classe" publiait un article historique sur les liens entre l'armée et l'école, article intitulé "Les bataillons scolaires… et autres « symbioses » (!) Armée/ Education". L'intention était de rappeler les « Bataillons scolaires » et autres ingérences de l'Armée dans l'Education nationale : "(…) pour entretenir chez les jeunes français la flamme patriotique et les préparer à leur rôle de futurs soldats, le gouvernement De Freycinet décréta le 14 juillet 1882 la création de « Bataillons Scolaires » au sein des établissements d'enseignement public. Ces « Bataillons » devaient dispenser aux élèves une formation pré-militaire graduée, adaptée (?!) à leur âge (…)". L'échec constaté de ces bataillons scolaires entraînera leur dissolution. Nouvelle tentative, quelques années plus tard, elle aussi infructueuse, avec la création de « Bataillons Topographiques » qui s'adressaient aux jeunes de 16 à 20 ans. "Après 1900 l'évolution de la situation internationale marquée par de fréquentes périodes de tension, amenèrent le gouvernement à revoir la question de la préparation militaire des jeunes de 17 à 20 ans, celle-ci restant toutefois facultative.

Une loi de 1905, puis une circulaire ministérielle de 1907 réglèrent les modalités d'organisation de l'instruction pré-militaire, qui fut confiée aux Sociétés de Tir et Sociétés de Préparation Militaire agréées par le Ministère de la Guerre. La guerre de 1914, malheureusement, ne devait pas tarder." Les monuments aux morts, dont la présence n'est épargnée à quasi aucun des villages du pays, nous rappellent combien ce conflit entre grandes puissances impérialistes fut meurtrier pour toute une génération.

Les années 80 : des protocoles armée-école

C'est au début des années 80 (merci Mitterrand et le PS aux manettes) que ces tentatives de rapprochement idéologique, mais pas seulement, entre l'Armée et l'Éducation reviennent dans le paysage politique français. Des protocoles sont signés entre les 2 ministères et vont être régulièrement renouvelés et mis à jour en fonction du contexte politique et des ambitions patriotiques et / ou éducatives des uns et des autres. Citons entre autres :

1982 : Protocole Hernu/Savary
1989 : Protocole Chevènement/Jospin
2007 : Protocole Alliot-Marie/De Robien
2010 : protocole Défense/Education relatif aux ERS (Etablissements de Réinsertion scolaire)
2016 : Protocole Vallau Belkacem / Le Drian

Que permettent ces protocoles ?

Les militaires peuvent par exemple mettre en place des formations continues pour les enseignant.e.s, venir à la rencontre des élèves et leur proposer de faire carrière dans la marine ou les commandos, inviter les enfants à monter dans des chars d'assaut (Dassault ??), visiter des bases militaires, admirer des Mirages 2000, enfiler des casques pour visiter un sous-marin nucléaire d'attaque...

1997 : La fin du service militaire obligatoire

Dans cette chronologie aux couleurs « kaki », l'année 1997 marque un tournant avec la suppression du service militaire obligatoire pour les garçons, sous le premier mandat de Chirac. L'appel sous les drapeaux va être remplacé pendant quelques années par la mise en œuvre de la « Journée défense et citoyenneté » (JDC), dénommée jusqu'en 2011 « Journée d'appel de préparation à la défense » (JAPD). Cette JAPD est la troisième étape du parcours de citoyenneté obligatoire pour tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons : la première étape est l'enseignement de défense dispensé en classe de troisième dans le cadre des cours d'enseignement moral et civique ainsi qu'en classe de première dans le cadre des cours d'éducation civique, juridique et sociale, la seconde étape étant le recensement rendu obligatoire en mairie. La JAPD n'est sans doute qu'un vague souvenir d'une journée d'ennui et de films de propagande militaire dans la mémoire de celles et ceux qui l'ont subie…

2009 : Les Cadets de La Défense

Les Cadets de la Défense est un dispositif mis en place en 2009. Il concerne des jeunes âgé.e.s de 14 à 16 ans en classe de 3ème. Son programme comporte sur l'année scolaire environ douze demi-journées, deux à trois journées complètes et un camp de cohésion de quatre à cinq jours sur une base militaire. Un rapport, « il s'agit d'offrir aux jeunes de douze à dix-huit ans une expérience de vie collective grâce au savoir-faire et aux valeurs incarnées par les armées », avec bien sûr « une découverte des armées et de leurs métiers. Le programme comprendrait plusieurs demi-journées par mois au sein d'une formation militaire ainsi qu'un camp d'été de quelques semaines. »

Loin d'entamer ces partenariats, le candidat Hollande précise en 2012 que le partenariat militaro-scolaire serait « revivifié » sous son mandat. Il semble avoir été pris au mot par deux députés, Marianne Dubois (LR) et Joaquim Pueyo (PS) qui, dans un rapport déposé en décembre 2015 devant l'Assemblée, proposent de remplacer la journée défense et citoyenneté obligatoire pour tous les jeunes de 18 ans, par « un programme de cadets de la Défense pour les 12-18 ans ».

2011 : Les Classes Défense et Sécurité Globale (CDSG)

Elles sont issues d'un dispositif de partenariat entre le ministère des Armées et le ministère de l'Éducation nationale « en faveur de l'insertion sociale et de la réussite scolaire », encadrées par la convention cadre du 8 mars 2011. Ce dispositif permet à des classes de collèges et de lycées d'être parrainées par une unité militaire. Une classe de défense et de sécurité globale (CDSG) est un projet pédagogique, interdisciplinaire et pluriannuel, mené à l'initiative d'une équipe enseignante et en partenariat avec une unité militaire marraine dans le cadre de l'enseignement de défense. Sur le site du ministère de la défense, on apprend que « les CDSG offrent des temps de rencontres et d'activités avec des militaires pour donner aux élèves des repères pour comprendre la défense et la sécurité nationale, à travers ses acteurs et ses enjeux, son histoire, sa mémoire et son patrimoine. Elles contribuent également à la construction des parcours éducatifs (citoyen, avenir, artistique et culturel, et de santé) de chaque élève. Les CDSG sont l'un des dispositifs majeurs du plan égalité des chances du ministère des armées. Elles participent au lien armées – jeunesse. ». Il existe des dizaines de « classes de défense globale » visant souvent des « publics en difficulté », avec l'objectif notamment de « réduire d'éventuels problèmes d'incivilités » (on en comptait plus de 80 à la rentrée 2014). La presse locale se délecte parfois à décrire ces rencontres entre les élèves et la gente militaire : « Une classe de 4ème d'un collège de Arcis-sur-Aube, dans l'académie de Reims, est ainsi passée du statut de « classe égalité des chances » à celui de « classe défense ». Sur son blog, on peut voir comment s'est déroulée la visite d'un officier de liaison britannique : « Il leur a présenté, grâce à un diaporama interactif, son parcours dans l'armée britannique : sa formation, les nombreux pays où il a été en poste, ses projets de carrière après sa retraite militaire. Le colonel a réussi à mettre à l'aise les élèves, à les faire participer, en anglais, pendant plus d'une heure trente. Certains ont même discuté avec lui pendant le goûter qui a suivi la rencontre ». Ou encore : « Parfois, le rapprochement avec un régiment peut prendre une tournure amusante ! Ainsi, du 8 au 10 février 2016, pour les élèves de la classe 1ère « défense » en CAP vente du lycée Japy, à Lyon, la rencontre avec les militaires a pris les apparences d'un jeu de pistes géant. Lors d'une course d'orientation au camp de La Valbonne, encadrés par des militaires, ils ont ainsi pu découvrir « le leadership et la prise de décision en situation de crise » en « faisant face à des situations insurmontables ». En effet, on est mort de rire… un rire jaune kaki :-(

Tous ces accords locaux ne semblent pas suffisants pour mettre la jeunesse au pas… Alors que le SNU soit, et le SNU fut !

2018 : La naissance du SNU

Promesse de campagne du candidat Emmanuel Macron lors de l'élection présidentielle de 2017, le SNU (Service National Universel) vise, selon la communication du Gouvernement, à proposer « un moment de cohésion visant à recréer le socle d'un creuset républicain et transmettre le goût de l'engagement », à « impliquer la jeunesse française dans la vie de la Nation » et à « promouvoir la notion d'engagement et favoriser un sentiment d'unité nationale autour de valeurs communes ».

C'est un programme mis en place par Édouard Philippe à partir de 2019 pour succéder indirectement au service militaire en France.

Embrigadement et mise au pas de La jeunesse ? Résistance !

Dès le premier protocole en 1982, la résistance s'organise ! Pour rappel, dans les années 80, le service militaire est obligatoire… mais tout le monde n'a pas le petit doigt sur la couture du pantalon. Il existe un mouvement des objecteurs de conscience (MOC) relativement important qui réunit ceux qui refusent de passer une année sous le drapeau et à l'ombre d'une caserne. Dès 1982 et le premier protocole « armée - école » le MOC s'est mobilisé, avec beaucoup d'autres collectifs, pour le dénoncer et s'y opposer. Le COT (Collectif des Objecteurs Tarnais) était par exemple très actif sur ces questions, ainsi que des revues comme Le RIRe (Réseau d'Information aux Réfractaires - ancêtre de l'excellent journal "CQFD"), la brochure « Ramassis d'infos sur la militarisation de l'enseignement », etc.

Aujourd'hui, face au Service national universel, c'est toujours non !

Le Collectif national contre le Service national universel a tenu une réunion le 10 juin 2021. Il écrit : *« C'est l'occasion pour les organisations et collectifs locaux qui le composent de réaffirmer leur refus de ce projet gouvernemental. Plus que jamais, la plateforme unitaire que nous avons adoptée il y a deux ans est d'actualité.*

Les ministres réquisitionnés pour aller chercher les volontaires : Inquiet de ne pas avoir ses 25 000 volontaires pour cette année 2021, le gouvernement n'a pas lésiné sur les moyens : un nombre considérable de ministres a été mis à contribution pour aller chercher ces jeunes volontaires, à grand renfort de réunions organisées dans les départements. L'objectif gouvernemental est tout juste atteint. Les gros efforts de persuasion qui ont été nécessaires montrent à quel point le gouvernement peine à convaincre les jeunes des bienfaits de ce projet, a fortiori s'il est rendu obligatoire. C'est un motif important de notre opposition !

Le SNU : silence dans les rangs ... La fédération nationale de la Libre pensée, membre du collectif Non au SNU, avait demandé à être reçue par la secrétaire d'Etat en charge de celui-ci. Une importante liste de questions lui avait été soumise afin de préparer au mieux la rencontre. Madame El Haïry a décidé de ne pas donner suite à cette demande !

Confier les jeunes à l'armée, c'est dangereux : On nous présente le SNU comme un moyen « d'éduquer » les jeunes mineur•es qui y seraient astreint•es, de leur expliquer « la république » ... Nous ne sommes pas dupes des vraies intentions. Mais l'actualité rappelle aussi à quel point il serait dangereux de confier chaque année ces jeunes mineur•es à l'institution dont nombre de responsables de haut rang viennent encore de s'illustrer à travers un appel à l'épuration ethnique du pays et à consolider « l'ordre social » par un recours à l'armée.

Agissons contre le SNU ! Une opération de soumission de la jeunesse : il s'agit d'inculquer un esprit d'obéissance aux règles, un respect absolu des normes... Règles et normes qui, pour la plupart, ne visent qu'à perpétuer les inégalités et injustices inhérentes à l'organisation actuelle de la société. Cette volonté de soumission passe aussi par un contrôle renforcé, notamment à travers la mise en fiches de tous les jeunes de 16 à 25 ans ; on sait comment ce genre de fichier peut être utilisé ! Volonté de soumission, enfin, car elle ne reconnaît comme « engagement » des jeunes que les dispositifs étatiques.

La remise en cause des droits des travailleurs et travailleuses : les jeunes du SNU seront utilisé/es pour remplacer des emplois aujourd'hui occupés par des employé/es qui ont un salaire, une convention collective ou un statut, la possibilité de s'organiser syndicalement, des droits individuels et collectifs. Avec le SNU, chaque année, 800 000 jeunes seront exploité/es, sans aucun de ces droits, pour des durées variables ; ils et elles seront très vivement encouragé.es à poursuivre leur « engagement volontaire » par un service civique, dans les mêmes conditions de précarité.

Des dépenses considérables : 6 milliards €/an, selon un rapport sénatorial de 2017. Ces milliards seraient bien plus utiles pour le service public de l'Éducation, qu'aux mains des militaires !

Le renforcement de la militarisation. Encadrement militaire, levée du drapeau, chant guerrier, uniforme, parcours du combattant, raid commando, etc. contribueront à l'endoctrinement des jeunes. La propagande visera à banaliser encore plus le rôle de l'armée, alors que celle-ci est en pointe dans la répression, sur le territoire français, dans les colonies et diverses régions du monde. Sans surprise, il n'est nullement question dans le programme de pacifisme, de non-violence, ni de remise en cause du rôle de l'armée.

Le gouvernement nous dit : Il faut que les jeunes s'engagent. Mais c'est déjà le cas ! Ils et elles s'engagent pour lutter contre le racisme, pour que cesse la destruction de la terre, pour défendre leur droit à étudier, pour le partage des richesses, pour le droit au logement, pour l'égalité des droits et contre les discriminations, etc. Ce n'est pas à l'État de les forcer à s'engager ! Comment peut-on parler d'apprendre la citoyenneté, lorsqu'on confie l'encadrement à l'armée (qui, par ailleurs, n'était pas demandeuse) ?

Non au SNU ! Abrogation du SNU ! »

Pour les très ancien.ne.s et les plus jeunes aussi ...

Parachutiste (Maxime Le Forestier – 1971)

Tu avais juste dix-huit ans
Quand on t'a mis un béret rouge
Quand on t'a dit : Rentre dedans
Tout ce qui bouge
C'est pas exprès que t'étais fasciste
Parachutiste

Alors, de combat en combat
S'est formée ton intelligence
Tu sais qu'il n'y a ici-bas
Que deux engeances :
Les gens bien et les terroristes
Parachutiste

Puis on t'a donné des galons
Héros de toutes les défaites
Pour toutes les bonnes actions
Que tu as faites
Tu torturais en spécialiste
Parachutiste

Alors sont venus les honneurs
Les décorations, les médailles
Pour chaque balle au fond d'un cœur
Pour chaque entaille
Pour chaque croix noire sur ta liste
Parachutiste

Mais, malheureusement pour toi
Bientôt se finira ta guerre :
Plus de tueries, plus de combats
Que vas-tu faire ?
C'est fini le travail d'artiste
Parachutiste

C'est plus qu'un travail de nana
D' commander à ceux qui savent lire
Surtout que t'as appris avec moi
Ce que veut dire
Le mot anti-militariste
Parachutiste

T' as rien perdu de ton talent
Tu rates pas une embuscade
Mais comme on ne tire pas vraiment
Tu trouves ça fade
C'est pt'êt pour ça que tu as les yeux tristes
Parachutiste

Mais si tu es vraiment trop gêné
D'être payé à ne rien faire
Tu peux toujours te recycler
Chez tes p'tits frères
Je crois qu'on engage dans la Police
Parachutiste

(Ca coule de) Sources :

- le texte du protocole Hernu – Savary, premier d'une longue série :
https://web.ac-toulouse.fr/automne_modules_files/standard/public/p7492_aa24296a5b8659a3c54da69525f66711protocole-25011989.pdf
- Exemples de la prose et propagande ministérielles :
https://www.education.gouv.fr/bo/16/Hebdo26/MENE1600477X.htm
https://www.education.gouv.fr/l-education-la-defense-8276
https://www.snu.gouv.fr/
- Les choux gras de la presse locale :
https://www.lanouvellerepublique.fr/blois/blois-les-petits-de-jules-ferry-et-la-prevention-routiere
https://www.lejdc.fr/cercy-la-tour-58340/actualites/course-dorientation-de-larmee-a-lecole-andre-jacquis_13953839/

- des analyses militantes :
https://www.des-gens.net/Pas-d-Armee-a-l-Ecole
https://www.questionsdeclasses.org/les-bataillons-scolaires/
https://www.questionsdeclasses.org/armee-ecole/
https://www.bastamag.net/Classes-de-defense-globale-quand-l-armee-fait-son-entree-dans-les-ecoles-et-les
https://lesmoutonsenrages.fr/2017/01/13/classes-de-defense-globale-quand-larmee-fait-son-entree-dans-les-ecoles-et-les-colleges/
https://solidaires.org/SNU-Arretons-le-massacre
https://solidaires.org/Sejour-de-cohesion-SNU-entre-inepties-pepites-et-inquietudes

Dans l'Éducation Nationale, les idées d'extrême droite avancent

Attaques venues de l'extérieur...

L'école n'est pas exempte de l'influence de la fachosphère et autres néo-conservateurs. Pour l'extrême droite, comme pour tous les autres partis politiques, l'école a toujours été un enjeu : tous les esprits passent par l'école c'est donc une formidable institution de formatage et de tri sur laquelle il convient d'avoir la main. Jules Ferry n'a jamais prétendu autre chose. C'est aussi un immense et juteux marché convoité par les ultralibéraux qui souhaitent en poursuivre la libéralisation en vue de sa privatisation. Et comme bien souvent, le thème de l'école ne faisant pas exception, ultralibéralisme et extrême droite font très bon ménage.

Les techniques de sensibilisation ou plus exactement d'hameçonnage sont triviales mais hélas efficaces :

- face à la baisse inquiétante du niveau des élèves (enquêtes PISA à l'appui, pourcentage d'élèves ne sachant pas bien lire, écrire, compter, …) il faut redresser l'école ;
- référence permanente à un âge d'or fantasmé de l'école où le port de la blouse ou de l'uniforme est paré de toutes les vertus ;
- nostalgie des hussards noirs de la République remplacé.e.s aujourd'hui par du personnel enseignant gangrené par le pédagogisme, radicalement islamo-gauchiste et protégé par son statut de fonctionnaire ;
- seuls l'ordre et la morale sont à même de lutter contre la violence scolaire ;

Bref, selon le camp des réactionnaires et des néo-conservateurs, l'école publique est une catastrophe. Heureusement, iels vont redresser tout ça !

Il existe une vraie nébuleuse autour de l'école, les « réac'publicains », comme les nomme Grégory Chambat dans son livre du même titre – aux éditions Libertalia.
Sur le site « question de classes », on peut en trouver une cartographie qui fait froid dans le dos :

NáUtRe école

La revue de Questions de Classe(s)

Extrait du dossier Extrême(s) droite(s) contre éducation, revue *N'Autre école* n° 5 – Commande en ligne sur le site (5 €)

Depuis une trentaine d'années, l'éducation est devenue le champ d'intervention privilégié d'une nébuleuse de personnalités et de réseaux caressant le rêve de rétablir un état scolaire – et social – ancien. Pour ces « réac-publicains » évoquant inlassablement l'effondrement du niveau et la décadence de l'institution, le redressement de l'École doit préfigurer la restauration de l'ordre moral et de la nation.

★ Pour une présentation plus complète des différents mouvements et personnalités présentés ici, voir les notices biograhiques rédigées pour le livre *L'école des réac-publicains* (Libertalia, 2016)

Cet article est inspiré du remarquable travail de cartographie de l'extrême droite réalisé par La Horde et Reflex : www.lahorde.samizdat.net

www.questionsdeclasses.org

L'ÉCOLE DES RÉAC-PUBLICAINS

CAR

Partisans de l'union des droites

- 12 Carrefour de l'Horloge (ex-Club de l'Horloge)
- 40 La droite forte (Guillaume Pelletier) — La droite FORTE
- 41 La droite populaire (Thierry Mariani) — La droite POPULAIRE
- 39 Union nationale inter-universitaire : « Par l'Éducation, pour la nation » — uni
- 42 Le Collectif Phénix de Charles Millon et Charles Beigbeder — PHÉNIX
- 43

I LES INTÉGRISTES & ULTRA-LIBÉRAUX SCOLAIRES

- 34 Xavier Darcos
- 33 « créateur d'écoles »
- 28 ENSEIGNEMENT & LIBERTÉ

Les croisés de l'ordre moral

- 38 Observatoire de la théorie du genre
- La Manif Pour Tous 27
- 36 VIGI GENDER
- 37 enseignants pour l'enfance

« Souverainistes des deux rives »

- 23 Jean-Pierre Chevènement
- 31 Nicolas Dupont-Aignan
- 44 La Cocarde étudiante
- 80 MRC Mouvement républicain et citoyen
- 15 Debout la France

La « littérature » décliniste

- Journal d'une institutrice clandestine
- Mais qui veut les assassiner de l'école ?
- Jacques Julliard 72

Associations, figures, syndicats de l'« anti-pédagogisme »

- 5 Natacha Polony
- 4 Jean-Paul Brigheli
- 73 Jean-Claude Milner
- 82 Marc Le Bris
- Véronique Bouzou
- 22 Dimitri Casali

- Sauver les lettres
- Grip / SLEC
- Collectif Condorcet
- Reconstruire l'école
- FO éducation 78
- SNALC 79

III LES NATIONAUX - RÉPUBLICAINS

- Collectif Racine, « enseignants patriotes »
- SIEL

Médias Interne

Carte & texte complet téléchargeables sur le blog l'école des réac-publicains : www.questionsdeclasses.org/reac

RTOGRAPHIE D'UNE NÉBULEUSE À L'ASSAUT DE L'ÉCOLE

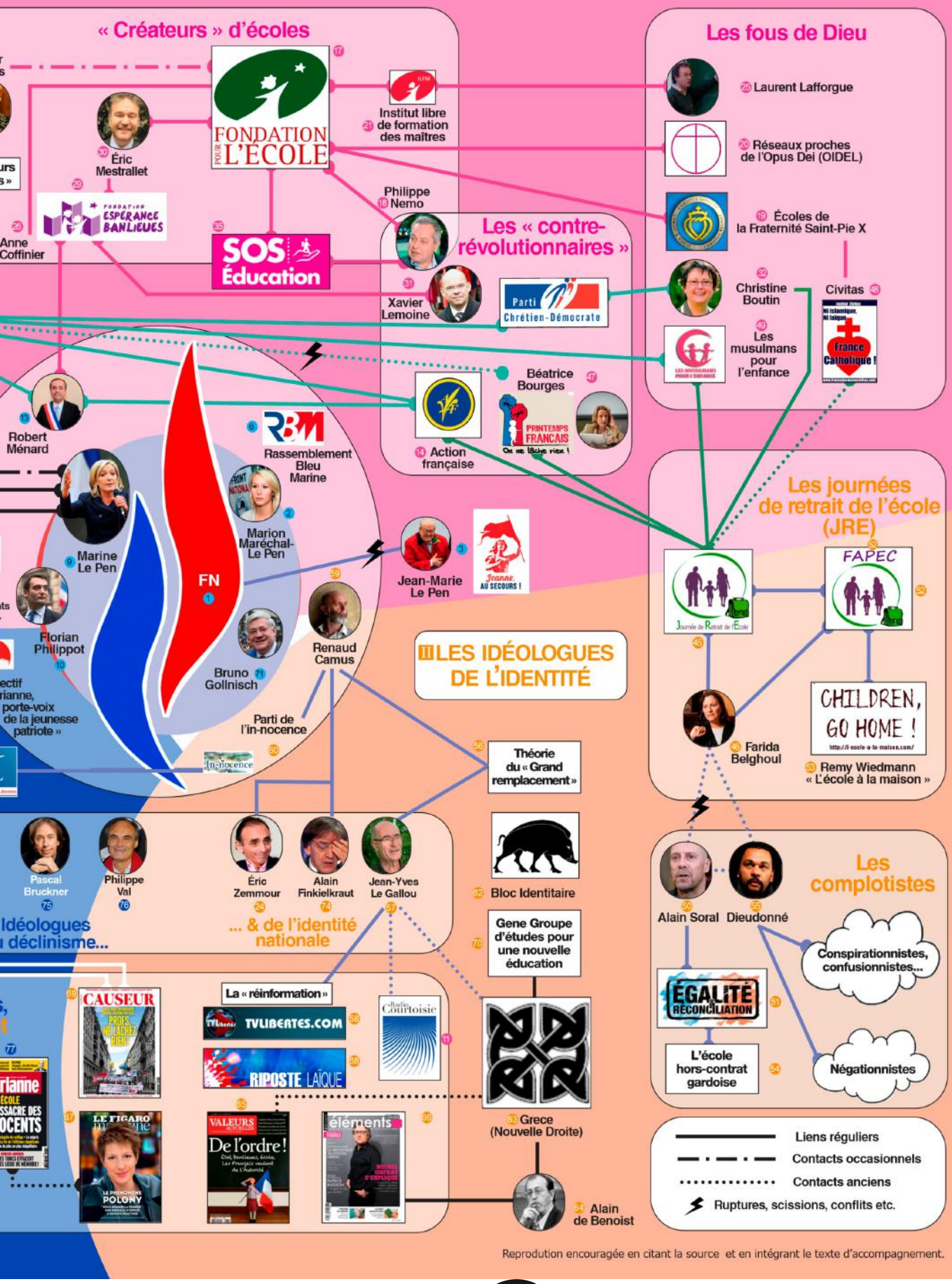

Reprodution encouragée en citant la source et en intégrant le texte d'accompagnement.

Quelques exemples pour s'en persuader :

- Le collectif Racine des "enseignants patriotes" : à l'origine des enseignant.e.s issu.e.s du FN qui se structurent en collectif en 2013. Depuis décembre 2017, le "collectif Racine" qui s'était mobilisé en faveur de Marine Le Pen, a cessé d'être un collectif, et s'appelle désormais "Racine". Sa "déconnexion du Rassemblement Bleu Marine (et donc, aussi, du Front National)" s'accompagne de l'affirmation de sa volonté de travailler avec "Les Patriotes" de Florian Philippot. La ligne de "Racine" ? radicalement souverainiste c'est-à-dire nationaliste. Ses membres s'opposent à JM Blanquer … en le contournant par la droite.

- SOS éducation : proche de l'extrême droite, anti-avortement et récemment, anti-écriture inclusive . En 2017, le site de SOS éducation efface tous ses liens avec le nouveau ministre en retirant son interview exclusive de Jean Michel Blanquer, deux jours après sa nomination au ministère de l'éducation nationale. Pour lui permettre d'avancer masqué ? pour maintenir le trouble sur fond de ni droite ni gauche mais les deux en même temps ? La Cour des comptes a pourtant montré, dans un rapport publié en octobre 2020, que SOS éducation et la Fondation pour l'école (voir plus loin) sont liés financièrement. Selon Bastamag, les fondateurs de ces deux structures partagent des affinités idéologiques avec l'extrême droite et « nourrissent une forte contestation idéologique de la forme moderne de l'impôt et de l'État, voire de la République ». A noter que les enquêtes de plusieurs journaux, notamment Libération, convergent en ce sens.

- la Fondation pour l'école (FPE) est une fondation reconnue d'utilité publique créée par décret du Premier ministre François Fillon en mars 2008. En tant que telle, on peut lui faire des dons dont on peut récupérer les deux tiers voire les 75 % (pour pour ses donateurs soumis à l'IFI, ex-ISF) grâce au crédit d'impôts. Son rôle est d'aider et de financer des écoles privées hors contrat. En 2020, elle a donné quelques 3,2 millions d'euros à 200 écoles. Lesquelles ? Difficile de le savoir, la FPE ne publiant pas la liste de ses bénéficiaires.

Cependant, le journal Politis, nous éclaire quant aux récipiendaires de l'année 2017 : "les trois quarts d'entre elles sont confessionnelles catholiques dont une bonne partie traditionalistes". La FPE tire ses origines des réseaux d'extrême-droite contre-révolutionnaire et donc antirépublicains, à mille lieues des principes qu'elle affiche.
Son président est le DG d'IBM Europe, ou comment accommoder business et idées rances.
La FPE organise également un grand prix de langue et de culture française, Eric Zemmour (protégé de Bolloré et nouveau prophète viriliste de la fachosphère) et Natacha Polony (Marianne), tou.te.s deux antipédagogistes notoires, y ont été membres du jury en 2010.
Selon Bastamag, la Fondation pour l'école a également soutenu une école créée par des proches d'Alain Soral.
Bien évidemment la FPE est proche de la Manif-pour-tous, elle est également intimement liée au réseau Espérance-Banlieue idéologiquement mais aussi financièrement.

- Fondé en 2012 par Eric Mestrallet (proche du mouvement pour la France de l'aristo Philippe de Villiers), Anne Coffinier (membre de la manif pour tous) et Lionel Devic, le réseau Espérance-Banlieue est censé ne disposer d'aucun financement public, mais bénéficie de donations privées dont beaucoup viennent de grandes entreprises du CAC 40, BNP Paribas, Engie et Bouygues ou encore la Fondation Bettencourt-Schueller. Les écoles membres de ce réseau sont cependant largement aidées par des municipalités, des conseils départementaux et régionaux de droite voire très à droite, ce qui pose une grave question de légalité. Ce réseau jouit de l'appui de JM Blanquer et Bruno Lemaire, pour ne citer qu'eux. En avril 2016, l'actuel ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer était même intervenu lors d'un colloque d'Espérance Banlieues (https://www.youtube.com/watch?v=5uT7z8-UKNo) : "Le projet rassemble, à mes yeux, les ingrédients de ce qui réussit dans le système scolaire", avait déclaré celui qui était alors directeur de l'Essec. Depuis son arrivée Rue de Grenelle, l'homme se fait plus discret sur le sujet.

Tu m'étonnes ... Prétendument aconfessionnelles, ces écoles transpirent le catholicisme traditionaliste et le nationalisme. Commentant la scolarisation d'une élève musulmane issue d'une école d'Espérance banlieues, Éric Mestrallet (fondateur du réseau) se félicitait : « Le processus d'acculturation est en cours » (Bastamag).

Là-bas, on y porte l'uniforme même s'il ne s'agît que d'un sweat. Chaque matin, les élèves chantent la Marseillaise et le directeur félicite les élèves qui ont fait des efforts remarqués, ils/elles pourront alors hisser le drapeau tricolore. Le vouvoiement entre élèves y est également de rigueur. Tout cela est tellement et divinement old school.

Leur créneau : « Lutter contre le décrochage scolaire », dans des quartiers dits « difficiles », en s'appuyant sur des effectifs réduits et sur le « respect de la famille et des symboles de la Nation ». Tout un programme ! Cependant, des voix s'élèvent, notamment celles des conseillers régionaux Front de gauche d'Île-de-France qui s'alarment, entre autres, des résultats scolaires déplorables de ces écoles, où la plupart des enseignant.e.s n'ont aucune formation. Également, "Il y a le problème de la qualité de l'enseignement et un risque de manipulation et d'endoctrinement, parfois insidieux mais bien réel", selon Paul Devin, secrétaire général du syndicat des personnels d'inspection de la FSU. "Ces écoles, c'est une expérimentation. Il y a une dimension politique, des liens avec LR particulièrement visibles dans les communes d'implantation de ces écoles. Mais aussi avec La Manif pour Tous. L'une des fondatrices du mouvement de la Manif pour Tous est aussi l'une des fondatrices d'Espérance Banlieues".

Chez nous, à Toulouse, nichée au cœur de la Cartoucherie, avenue Raymond-Badiou (cela ne s'invente pas !), le cours Les Constellations, membre du réseau, a ouvert ses portes à cinq élèves du CP au CM2 le 10 septembre 2018.

Ironie de notre époque, parallèlement, à Toulouse toujours, la fermeture des deux collèges Raymond Badiou (ex-Reynerie) et Bellefontaine constitue un mépris total de la part du conseil départemental, pourtant « de gauche » des habitant.e.s du quartier qui se sont battu.e.s contre ce projet. Sous couvert de « mixité sociale », il s'agit de priver un quartier de 16 000 habitant.e.s d'un collège. Cela consiste à envoyer les enfants de la Reynerie et Bellefontaine dans des collèges très éloignés de leur domicile. Pour mieux les "acculturer", sans doute, comme dirait M. Mestrallet.

L'argument du conseil départemental a été de pointer du doigt ces collèges soi-disant trop faibles au regard des résultats au brevet, soi-disant « ghettos »… On le voit bien ici ; l'idéologie de l'extrême droite imprègne l'argumentaire d'un parti socialiste haut-garonnais qui n'a plus de socialiste que son nom. Tout cela afin de récupérer tout un quartier de Toulouse qui est en train de craquer avec 8 à 10 000 arrivant.e.s par an tout en faisant le jeu de la destruction de l'éducation prioritaire.

Récemment, le maire du quartier de la Reynerie M. Cognard n'a-t-il pas dit que le quartier devait « changer de têtes ! »

Certes l'éducation nationale a beaucoup de défauts, elle creuse les inégalités et tri socialement les élèves, mais nous luttons pour une école plus juste. L'extrême droite détourne les constats que nous établissons au profit d'une privatisation de l'école, autoritaire, soit disant méritocratique et tout à fait réactionnaire.

Gangrène à L'intérieur ?

Si l'on considère que le racisme est structurel, la structure école n'en est pas exempte.

Devenir élève en France, c'est répondre immédiatement aux exigences "des valeurs de la république", avoir les bons codes sociaux, oublier son histoire, oublier sa langue, oublier sa religion... La laïcité est instrumentalisée. L'école nie les religions des élèves alors qu'en réalité, l'école n'est pas toujours un modèle de laïcité : on mange du poisson le vendredi à la cantine, on parle des vacances de la Toussaint, de Noël, de Pâques, il existe encore des établissements publics avec aumônerie ... mais elle s'insurgerait s'il s'agissait de fêter l'Aïd ou Yom-Kippour.

La loi de 2004 restreignant le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse (la loi autorisant néanmoins le port de signes religieux discrets : croix ? étoile David ? main de Fatma ? …) a particulièrement stigmatisé les filles musulmanes, un voile n'étant pas considéré comme discret.

Ce n'était certainement pas un hasard. Il est regrettable que des chef.fe.s d'établissement qui sautent parfois l'étape du dialogue et passent directement à la case discipline pour une jupe jugée trop longue et donc à caractère religieux, pour un bandeau à cheveux trop large sur la tête d'une élève prétendument musulmane mais pourtant tout à fait acceptable sur une chevelure blonde .

En salle des professeur.e.s, on s'indigne du voile même s'il n'est pas porté dans l'établissement. On y voit toujours un signe de soumission et non un choix en conscience de certaines.

Contrairement à un.e élève chrétien.ne ou juif.ve, un.e élève musulman.e qui pratique sa religion est mal vu.e, voire considéré.e dangereux.se et suspecté.e d'avoir des liens avec le terrorisme : on voit tous les jours la confusion entre musulman.e.s et islamistes. L'administration demande même de faire remonter des signalements de radicalisation.

Et que dire de l'interdiction faite aux femmes voilées d'accompagner les sorties scolaires votée par le Sénat au mois de mars ?

Le principe de laïcité, actuellement dévoyé et corrompu, ne serait-il plus que le faux nez d'un racisme à peine voilé qui imprègne les institutions ?

Mais hélas, la chasse aux sorcières ne s'arrête pas là. Il faut purger la France de ses ennemi.e.s de l'intérieur. Après sa dénonciation de "l'islamo-gauchisme" le 22 octobre 2020 sur Europe 1, une formule venue tout droit de l'extrême droite, JM Blanquer a redoublé ses attaques dans le Journal du Dimanche du 25 octobre. "Il y a un combat à mener contre une matrice intellectuelle venue des universités américaines et des thèses intersectionnelles aux antipodes de notre modèle républicain. C'est le terreau d'une vision du monde qui converge avec les intérêts des islamistes" . Ces propos de JM Blanquer dans le Journal du Dimanche lui ont valu une remarque ironique d'École et nation, le groupe de travail sur l'éducation du Rassemblement national, le 26 octobre, remarquant que JM BLanquer "reprend mot pour mot [leurs] conférences et [leurs] brochures contre le gauchisme intersectionnel".

N'est-il pas paradoxal que les mêmes qui, il y a plus d'un siècle votaient contre la loi de 1905, se présentent aujourd'hui comme ses plus ardents défenseurs contre les "islamo-gauchistes" ou autres "séparatistes" qui vivent et font vivre la laïcité sur le terrain au quotidien ?

De même, de nombreux préjugés de la communauté éducative envers les « rroms » persistent.. Même processus stigmatisant : si les jeunes élèves voilées sont aveuglées et ne peuvent penser par elles-mêmes, les rroms quant à eux/elles "sont sales, mal élevé.e.s, ce sont des voleur.se.s, les enfants ne viennent pas assez à l'école parce que les familles rroms considèrent avec peu d'intérêt le système scolaire". Rroms devient un terme fourre-tout qui englobe les roumains, les albanais, les bulgares, les gitans, les tziganes, les romanichels, les manouches, les gens du voyage etc.

Ainsi, au sein des équipes éducatives, on reprend parfois le discours institutionnel, sans se rendre compte qu'on fonctionne sur des stéréotypes stigmatisants voire racistes.

Certain-es enseignant-es refusent de prendre les élèves UPE2A, nouvellement arrivé.e.s en France, dans leur classe d'affectation prétextant un problème de niveau ou une classe déjà surchargée. De ce fait, ils et elles participent à la sélection voire l'exclusion de ces élèves. N'est-ce pas là, la manifestation d'un racisme voilé ou même inconscient ?

Le racisme institutionnel se remarque aussi dans l'orientation des élèves. A niveau scolaire égal mais néanmoins médiocre, on accordera plus facilement un passage en filière générale suivant l'origine sociale et/ou géographique.

Avec le monde du travail et celui de l'école, on assiste à une transformation de la société qui banalise et légitime les idées d'extrême droite.
Même dans nos réseaux militants, il arrive que l'aspect anti-raciste soit écarté en mettant en avant uniquement le social. Pour nous c'est un échec, l'extrême droite gagne sans cesse du terrain, elle n'a même plus besoin d'afficher son racisme, c'est acquis. Si nous ne le dénonçons pas, qui le fera ?

L'Algérie mon beau pays...!

Un pays de La honte

Depuis 1830, l'histoire de la France et celle de l'Algérie est tellement imbriquées, que l'on n'arrive même plus à véritablement connaître les chiffres de la population algérienne en France. Cela dépend de ce que l'on compte : les personnes inscrites aux consulats, les personnes inscrites sur les listes électorales, les bi-nationaux.ales, celles et ceux qui sont d'origine algérienne mais ont opté pour la nationalité française…. Sans compter les « haragas », forcément, on ne peut pas…
Néanmoins, on peut aisément avancer le chiffre de un million et demi d'Algérien.ne.s qui sont susceptibles de transiter d'une rive à l'autre de la Méditerranée.
Depuis plus d'un an, la crise sanitaire tue essentiellement nos personnes âgées. De véritables drames humains se jouent. En plus de la peine de perdre son père, sa mère, un proche…les Algérien.ne.s de France ne peuvent dire un dernier « au revoir » à leurs mort.e.s. Les enterrements se font via les réseaux sociaux pour mettre des images, même floues...
L'État algérien ne se soucie pas de son peuple à l'étranger. L'épisode honteux des ressortissant.e.s algérien.ne.s coincé.e.s à l'aéroport de Roissy en provenance de Londres en est symptomatique. Pourquoi ne pas avoir mis en isolement ces personnes en Algérie au lieu de les avoir laissé.e.s dormir à même le sol pendant plus d'un mois dans une zone internationale d'aéroport ?

Un pays de La colère

Le « Hirak » a repris. Les Algériennes et Algériens sont redescendu.e.s dans la rue. La mise sous cloche de l'Algérie sous prétexte de crise sanitaire va bien à l'État algérien qui peut ainsi réprimer ce mouvement populaire comme il le souhaite et en vase clos.
Mais, le fait d'être en guerre contre son peuple ne lui suffit pas, l'État algérien pose aujourd'hui des conditions odieuses à la diaspora algérienne qui n'a pas pu mettre un pied en Algérie depuis 15 mois. Des rassemblements ont été appelés devant les consulats et l'Ambassade d'Algérie en France.

Un pays de faux-semblants et de corruption

L'État algérien demande un test PCR négatif de moins de 36 heures pour rentrer sur le territoire algérien. En plus : 5 jours d'isolement à l'arrivée au frais du/de la voyageur.se dans un hôtel choisi par les autorités algériennes avec un nouveau test à la fin de ce confinement. Si le test est positif, une prolongation de 5 jours sera au frais du/de la voyageur.se. Ils appellent ça le « pack » covid.
Suite aux mobilisations de la diaspora devant l'ambassade d'Algérie à Paris et devant les consulats d'Algérie de France, l'État algérien a baissé les frais de confinement de 41 000 dinars (environ 250 euros) à 33 000 dinars (environ 200 euros). Le billet, lui, étant toujours à 518 euros en provenance de Paris, ce qui est bien plus cher que d'habitude (300 euros en moyenne). Cela fait un voyage à 750 euros par tête ! C'est exorbitant pour les familles ! Une gratuité du confinement a été lâchée pour les étudiant.e.s et les personnes âgées à faibles revenus sans plus de précisions...

Les chiffres de contamination ou de morts par le covid annoncés par l'État algérien sont faux, les gestes protecteurs ne sont pas respectés, le port du masque n'est pas respecté, le gel hydroalcoolique est inexistant.
Avec la vaccination et les tests PCR négatifs, il est inutile d'imposer un isolement de 5 jours.
Les Algérien.ne.s qui souhaitent se rendre en Algérie y vont sur leur temps de congés payés. Ce sont des travailleur.se.s, parfois précaires. 5 jours, c'est beaucoup de temps perdu quand cela fait 15 mois que l'on n'a pas vu sa mère, sa sœur, son frère, son père, sa famille, tout simplement.

Nous sommes solidaires et demandons, avec la diaspora, l'abandon de la mise en isolement de 5 jours dans un hôtel, l'augmentation des vols et des destinations desservies.

Soutenons le mouvement en répondant aux appels de la diaspora algérienne qui manifeste par endroit devant les consulats ou l'ambassade à Paris !

[1] *: Chanson de Slimane Azem, chanteur de l'immigration kabyle*

RÉFORME DE L'ASSURANCE CHÔMAGE
L'ÉDUCATION NATIONALE NE SERA PAS ÉPARGNÉE
TOU.TE.S CONCERNÉ.E.S !

Caroline – AESH

(720€/mois)

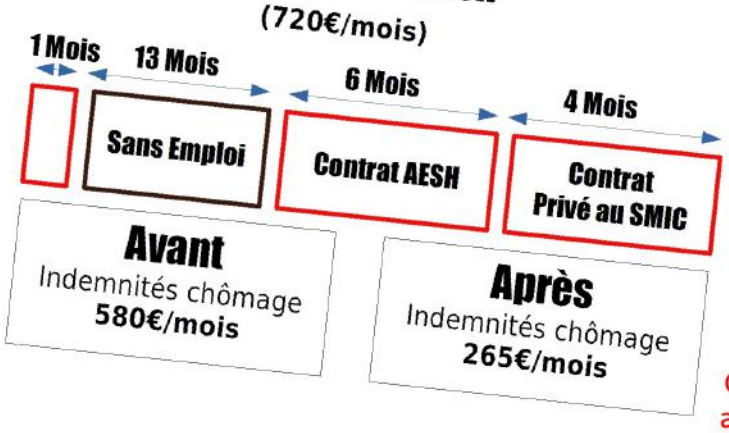

1 COLLÈGUE SUR 4 EST UN.E CONTRACTUEL.LE

Accompagnant.e.s d'élèves en situation de handicap (AESH), Assistant.e.s d'éducation (AED), enseignant.e.s et administratif.ve.s contractuel.le.s, agent.e.s d'entretien: chaque établissement, chaque équipe, voient se croiser des collègues aux statuts et aux conditions de travail très précaires.
Précaires aussi parce que la gestion qu'en font les rectorats n'est qu'indécence et mépris.

Non renouvellement de contrat, en attente d'un nouveau, pas d'accès à la CDIsation, les raisons sont nombreuses pour les contractuel.le.s de se retrouver sans emploi pendant un temps ou durablement !

Avec la réforme de l'assurance chômage qui sera mise en application dès le 1er Juillet cette précarité va s'accentuer encore, les capitalistes nous faisant glisser de plus en plus vers une société où les travailleurs et travailleuses seront obligés d'accepter n'importe quel emploi, pour n'importe quel salaire, dans n'importe quelles conditions.

LA RÉFORME VA DIRECTEMENT IMPACTER LES PERSONNELS PRÉCAIRES

Modification du calcul du salaire journalier de référence: une baisse drastique des indemnités !
Jusque là, le calcul des indemnités se faisait en prenant en compte les revenus des périodes travaillées. Désormais, le calcul se fera sur la moyenne des revenus, en prenant en compte également les périodes non travaillées !

Changement des conditions pour avoir accès aux indemnités chômage: il faudra avoir travaillé plus pendant une période plus courte !
Aujourd'hui, pour être indemnisé.e, il faut justifier d'un minimum de 4 mois de travail au cours des 28 derniers mois précédant la fin de contrat.
Avec la réforme il faudra avoir travaillé 6 mois pendant les 24 derniers mois.

Les précaires de l'éducation nationale sont concerné.e.s et vont voir leurs indemnités baisser parfois jusqu'à 50% ! Le nouveau calcul va enfoncer dans la précarité 1,7 millions de travailleurs/ses avec une baisse de 25% des revenus en moyenne.

Julie – Prof d'EPS Contractuelle

(1400€/mois)

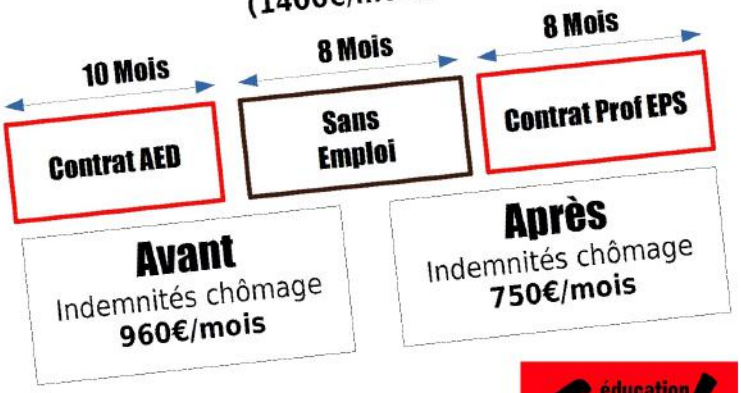

éducation Sud 31 65

A LA FIN DES CONTRATS EN JUIN, ET À L'ABSENCE DE PAYE PENDANT L'ÉTÉ VA S'AJOUTER MÉCANIQUEMENT LA BAISSE DES INDEMNITÉS CHÔMAGE.

LA RÉFORME DE L'ASSURANCE CHÔMAGE, DES CONSÉQUENCES CONCRÈTES POUR TOU.TE.S:

AESH

Le problème pour les collègues accompagnant.es est toujours le même : un salaire indigne dû aux temps partiels imposés et à la non-reconnaissance d'un statut de fonctionnaire !
Les PIAL, une mutualisation qui cache des baisses de recrutement !

Plusieurs AESH pour un même élève, plusieurs élèves accompagnés par un.e même AESH sur un même temps quel que soit le besoin, baisse du nombre d'heures d'accompagnement par élève. Voilà ce qu'organise les PIAL, au point qu'à la rentrée 2019, suite à la circulaire instaurant les Pial, des centaines d'aesh n'ont pas été renouvelé.e.s.
Pire, les PIAL ont désorganisé et augmenté considérablement les prérogatives et le temps de travail sans augmenter les salaires.

AED

Selon les textes, les AED peuvent être recruté.e.s avec des contrats dont la durée peut aller jusqu'à 3 ans et qui sont renouvelables dans la limite des 6 ans. Dans les faits, les AED sont recruté.e.s sur des contrats d'un an (quasiment jamais de 3 ans). Dans certaines académies, l'administration recommande la signature de contrats de 10 mois ne prenant ainsi pas en compte les deux mois de vacances scolaires d'été.

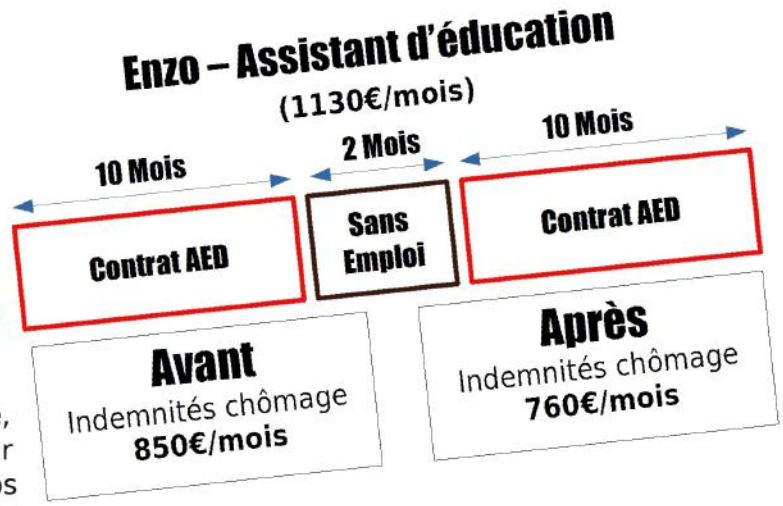

ENSEIGNANT.E.S CONTRACTUEL.LE.S

Les collègues contractuels sont recruté.e.s pour effectuer des remplacements, pour palier la désorganisation du système. Or, le décret actuel qui régit ce droit à la contractualisation ne garantit pas à l'enseignant les deux mois d'été. Il faut pour cela avoir été embauché toute l'année dans le même établissement à partir de septembre, ce qui ne concerne que très peu de contractuels. Cette immense précarité d'été s'aggravera avec le nouveau calcul de l'assurance chômage puisque chaque jour "non travaillé" compte dans le calcul des indemnités. Il est donc urgent de reconnaître aux contractuels comme aux titulaires le droit aux congés comme faisant partie du temps de travail.

RASSEMBLEMENT CONTRE LA RÉFORME DE L'ASSURANCE CHÔMAGE

SAMEDI 22 MAI À 14H00

SQUARE CHARLES DE GAULLE, TOULOUSE